

Vous trouverez ci-dessous les conditions générales du magasin en ligne de Coffee First B.V. Celles-ci s'appliquent toujours lorsque vous utilisez notre site web ou que vous passez une commande par le biais du processus de commande sur le site web. Ces conditions générales contiennent des informations importantes pour vous en tant qu'acheteur. Nous vous conseillons de sauvegarder ou d'imprimer ces conditions afin de pouvoir les relire ultérieurement.

Article 1. Définitions

Les définitions suivantes s'appliquent aux présentes conditions générales :

- CF : la société privée à responsabilité limitée Coffee First B.V., dont le siège social est situé dans la municipalité d'Utrecht et le siège d'exploitation à (6883 JN) Velp, à l'adresse Florijnweg 3 A, inscrite au registre du commerce de la chambre de commerce sous le numéro 08185125.
- Client : le client qui, agissant dans le cadre d'une profession ou d'une entreprise, conclut un contrat avec CF et/ou s'est inscrit sur le site web.
- Les parties : CF et le client conjointement.
- Accord : tout arrangement ou accord entre CF et le client, dont les conditions générales font partie intégrante.
- Produits : tous les articles fournis au client par CF en vertu du contrat, tels que les machines à café et les accessoires.
- Le site web désigne le site web de CF, accessible via coffeefirst.eu et tous les sous-domaines associés.
- Conditions générales : les présentes conditions générales de la boutique en ligne publiées sur le site Web et déposées auprès de la Chambre de commerce sous le numéro d'enregistrement 08185125.

Article 2 - Applicabilité des conditions générales

- Les conditions générales s'appliquent à toutes les offres, à tous les contrats et à toutes les livraisons de CF, à moins qu'il n'en soit expressément convenu autrement par écrit.
- L'applicabilité des conditions générales du client est expressément exclue.
- Si des conditions spécifiques à un produit ou à une promotion s'appliquent en plus des présentes conditions générales, ces conditions s'appliquent également.
- Si une disposition de l'accord ou des conditions générales s'avère invalide, cela n'affectera pas la validité de l'ensemble de l'accord ou des conditions générales. Dans ce cas, les parties détermineront une nouvelle disposition qui la remplacera et qui respectera l'intention de la disposition initiale dans la mesure où cela est légalement possible.
- CF peut ne pas toujours exiger le strict respect des conditions générales. Cela ne signifie pas que les dispositions ne s'appliquent pas ou que CF perd le droit d'exiger le strict respect des conditions générales dans d'autres cas.

Article 3 - Prix et informations

- Une offre sur le site web expire si le produit auquel l'offre se rapporte n'est plus disponible entre-temps.
- Tous les prix indiqués sur le site web et dans d'autres documents émanant de CF s'entendent hors TVA et autres prélèvements gouvernementaux, sauf indication contraire sur le site web.
- En cas de livraison transfrontalière d'un produit, CF doit, conformément aux lois et réglementations (internationales) applicables, facturer ou non la TVA et les autres taxes gouvernementales.
- Les frais d'expédition sont à la charge du Client, sauf indication contraire sur le Site. Le montant des frais dépend de la quantité du Produit et sera indiqué dans le processus de commande.
- Le contenu du site web a été élaboré avec le plus grand soin. Toutefois, CF ne peut garantir que toutes les informations figurant sur le site Web sont à tout moment correctes et complètes. Tous les prix et autres informations figurant sur le site web et dans d'autres documents émanant de CF sont donc sujets à des erreurs manifestes de programmation et de frappe.
- CF ne peut être tenu responsable des écarts (de couleur) dus à la qualité de l'écran.

Article 4 - Conclusion de l'accord

- Le contrat est établi au moment de l'acceptation par le client de l'offre de CF sur le site web et du respect des conditions fixées par CF à cet égard.
- Une fois l'accord établi, le client recevra une confirmation électronique de celui-ci.
- S'il s'avère que des données incorrectes ont été fournies par le client, CF n'est autorisé à remplir son obligation qu'après réception des données correctes.
- CF peut s'informer, dans le cadre légal, de la capacité du client à faire face à ses obligations de paiement, mais aussi de tous les faits et facteurs qui sont importants pour une conclusion responsable de l'accord. Si, sur la base de cette enquête, CF a de bonnes raisons de ne pas conclure l'accord, elle est autorisée à refuser une commande ou une demande ou à assortir l'exécution de conditions particulières, telles qu'un paiement anticipé.

Article 5 - Compte

- Afin d'utiliser au mieux le site web, un compte est créé par CF pour le client. Une fois le compte créé, le client peut choisir son propre mot de passe avec lequel il peut se connecter au site web en même temps que son adresse électronique. Le client est lui-même responsable du choix d'un mot de passe suffisamment fiable.
- Le client doit garder ses données de connexion, son adresse électronique et son mot de passe, strictement confidentiels. CF n'est pas responsable de l'utilisation abusive des données de connexion et peut toujours supposer qu'un client qui se connecte au site web est bien ce client. Tout ce qui se passe par l'intermédiaire du compte du client relève de la responsabilité et des risques du client.

3. Si le client sait ou soupçonne que ses données de connexion sont tombées entre les mains de personnes non autorisées, il doit modifier son mot de passe dans les plus brefs délais et/ou en informer CF, afin que cette dernière puisse prendre les mesures qui s'imposent.

Article 6 - Exécution de l'accord

1. CF est autorisé à faire appel à des tiers pour l'exécution des obligations découlant de l'accord.
2. Une fois la commande reçue par CF, CF enverra les produits dans les meilleurs délais.
3. CF est en droit de livrer une commande contenant plusieurs produits en pièces détachées et de facturer les pièces livrées séparément.
4. Si un délai a été convenu ou spécifié pour la livraison des produits, il ne s'agit pas d'une date butoir fatale. En cas de dépassement d'une date limite, le client doit d'abord mettre CF en demeure par écrit avant que CF ne soit en défaut. Cela signifie que le client doit accorder à CF un délai raisonnable - au moins 14 jours - pour s'acquitter de ses obligations.
5. La livraison des produits est effectuée par CF : Ex Works (conformément aux Incoterms 2020), .
6. Le client est tenu de prendre livraison des produits au moment où ils sont mis à sa disposition. Si le client ne le fait pas, CF a le droit de stocker les produits aux risques du client. Les frais y afférents, tels que les frais de transport et de stockage, sont à la charge du client.
7. Si le produit commandé n'est plus disponible, CF est en droit de livrer un produit similaire de qualité similaire au produit commandé. Le client a alors le droit de résilier le contrat sans frais et de renvoyer le produit sans frais.

Article 7 - Réserve de propriété

1. Tous les produits livrés restent la propriété de CF jusqu'au paiement intégral de toutes les créances de CF à l'égard du client (y compris les frais (de recouvrement) et les intérêts y afférents).
2. Avant ce transfert de propriété, le client n'est pas autorisé à vendre, livrer, mettre en gage ou accorder tout autre droit sur les produits à des tiers. Le client peut toutefois le faire dans le cadre de ses activités commerciales normales, à moins qu'une demande de suspension (provisoire) des paiements n'ait été introduite par le client, qu'une demande de mise en faillite n'ait été introduite au nom du client ou que le client n'ait été déclaré en faillite.
3. CF est en droit de reprendre les produits livrés sous réserve de propriété et encore détenus par le client si ce dernier n'assure pas le paiement ponctuel ou intégral des factures ou s'il a ou risque d'avoir des difficultés de paiement.
4. Le client doit permettre à CF d'accéder librement et à tout moment à ses produits pour les inspecter et/ou pour exercer les droits de CF.

Article 8 - Exclusion du droit de rétractation

1. Le client n'a pas de droit de rétractation et ne peut donc pas renvoyer un produit à CF. Le droit de rétractation s'applique - conformément à l'article 6:230o du Code civil - exclusivement aux consommateurs n'agissant pas dans l'exercice d'une profession ou d'une activité commerciale.

Article 9. Paiement

1. Le client effectue les paiements à CF conformément aux modes de paiement indiqués dans la procédure de commande et sur le site web, le cas échéant. CF est libre de choisir les modes de paiement qu'elle propose et ceux-ci peuvent également changer de temps à autre.
2. En cas de paiement après livraison, le client dispose d'un délai de paiement de trente (30) jours à compter du lendemain de la livraison.
3. Si le client ne respecte pas ses obligations de paiement à temps et/ou dans leur intégralité, il est en défaut. Dans ce cas, le client doit payer à CF les intérêts légaux et les frais de recouvrement. En outre, tous les frais, tant judiciaires qu'extrajudiciaires, que CF doit engager pour le recouvrement de ce que le client laisse indûment impayé, sont à la charge du client.
4. CF est en droit de déduire les paiements effectués par le client à CF d'abord des frais, ensuite des intérêts courus et enfin du montant principal et des intérêts courus.
5. CF est en droit de suspendre la livraison des produits si le client ne respecte pas ses obligations de paiement.
6. Le client est tenu de communiquer à CF, par écrit et de manière aussi détaillée que possible, ses objections concernant une facture (son montant) dans les 7 jours suivant la date de la facture. Si le client n'a pas formulé d'objections dans les 7 jours suivant la date de facturation, la facture est réputée approuvée. Les objections à une facture ne suspendent pas l'obligation de paiement du client.

Article 10. Conformité

1. CF garantit uniquement que les produits sont conformes au contrat, aux spécifications mentionnées dans l'offre et aux dispositions légales néerlandaises et/ou aux réglementations gouvernementales en vigueur à la date de conclusion du contrat.
2. En ce qui concerne l'adéquation aux fins proposées par le client, CF ne fournit aucune garantie et n'est pas responsable, à moins que CF n'ait expressément confirmé par écrit l'adéquation à une fin particulière. Le client est tenu d'examiner lui-même l'adéquation du produit à ses besoins spécifiques. Toute responsabilité pour les dommages pouvant survenir pendant ou à la suite de l'utilisation du produit est exclue.

Article 11. Procédure de réclamation

1. Si le client a une plainte à formuler concernant un produit et/ou d'autres aspects des services de CF, il peut soumettre sa plainte à CF par téléphone, par courrier électronique ou par courrier postal. Les coordonnées de contact sont indiquées au bas des conditions générales.

Toute réclamation doit contenir une description aussi détaillée que possible de la plainte, afin que CF soit en mesure d'y répondre de manière adéquate.

2. CF fournira au client une réponse à la plainte dès que possible, mais en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la plainte. S'il n'est pas encore possible de donner une réponse substantielle ou définitive, CF confirmera la plainte dans un délai d'un mois à compter de la réception de la plainte et indiquera le délai dans lequel il prévoit de donner une réponse substantielle ou définitive à la plainte.
3. Le dépôt d'une plainte par le client ne suspend pas ses obligations de paiement.
4. Si CF estime que le client est fondé à déposer une plainte, CF fournira - à sa discrétion - une solution appropriée.
5. Si CF estime que le client a déposé une plainte de manière injustifiée, les frais encourus de ce fait - y compris les frais d'enquête - par CF sont à la charge du client.

Article 12. Suspension et dissolution

1. CF a le droit - en plus de ses pouvoirs légaux de résiliation et de suspension - de résilier l'accord et/ou d'en suspendre l'exécution avec effet immédiat, si l'un des événements suivants se produit :
 - a. le client ne respecte pas, pas entièrement ou pas en temps voulu les obligations qui lui incombent en vertu du contrat et/ou des conditions générales ;
 - b. CF a pris connaissance, après la conclusion du contrat, d'informations donnant de bonnes raisons de craindre que le client ne s'acquitte pas de ses obligations ;
 - c. le client décède;
 - d. une demande d'octroi d'un moratoire (provisoire) a été déposée par le client ;
 - e. le client a été déclaré en faillite ou une demande de mise en faillite a été déposée ;
 - f. une saisie a été effectuée à l'encontre du client ;
 - g. une décision de dissolution et/ou de liquidation du client a été prise ;
 - h. le client est placé sous tutelle ou administration ;
 - i. le client perd par ailleurs le pouvoir de disposer de ses biens ou d'une partie de ceux-ci ou sa capacité juridique.

Le client est tenu d'informer immédiatement CF de la survenance d'un événement visé aux points d) à i).

2. Si CF exerce son pouvoir de dissolution ou de suspension, tous les coûts et pertes qui en résultent sont à la charge du client et toutes les créances de CF sont immédiatement exigibles.
3. Le client renonce à tout droit de résilier le contrat en tout ou en partie ou de suspendre ses obligations (de paiement) en tout ou en partie.

Article 13. Site web

CF met tout en œuvre pour que le site web fonctionne correctement et soit accessible en permanence. CF ne peut toutefois pas le garantir. CF compte sur la compréhension du client lors d'éventuelles pannes ou de la maintenance du site

web. En tout état de cause, le client ne peut tenir CF pour responsable de tout dommage qu'il subirait du fait que le site web de CF n'est pas accessible.

Article 14. Données à caractère personnel

CF traite les données personnelles du client conformément à sa déclaration de confidentialité. Celle-ci peut être consultée à l'adresse suivante : <https://coffeedfirst.eu/>.

Article 15. Force majeure

1. CF n'est pas tenue de remplir une obligation envers le client si elle en est empêchée pour cause de force majeure.
2. Dans ces conditions, on entend par force majeure - outre ce qui est entendu à cet égard par la loi et la jurisprudence - toutes les causes extérieures, prévues ou imprévues, sur lesquelles CF ne peut exercer aucune influence et qui l'empêchent de remplir ses obligations, telles que les pandémies, les épidémies, les défaillances (des fournisseurs), les mesures gouvernementales entravant l'exécution, les dangers pour la santé publique, les pannes d'infrastructures publiques, les problèmes généraux de transport, les grèves, la guerre, les attaques terroristes, les troubles intérieurs ou les catastrophes naturelles.
3. CF peut suspendre ses obligations au titre de l'accord pendant la durée de la force majeure. Si cette période dure plus de deux mois, les parties ont le droit de résilier l'accord, sans obligation de verser des dommages-intérêts à l'autre partie.
4. Si, au moment de la survenance de la force majeure, CF a déjà partiellement rempli ses obligations au titre du contrat ou sera en mesure de les remplir, CF est en droit de facturer la partie déjà remplie ou à remplir. Le client est tenu de payer cette facture.

Article 16. Responsabilité

1. La livraison des produits décharge CF de toute responsabilité pour les défauts que le client avait déjà découverts ou aurait pu raisonnablement découvrir au moment de la livraison.
2. CF ne peut influencer l'utilisation finale des produits fournis par le client. Le client est donc seul responsable de l'utilisation des produits.
3. CF n'est pas responsable des dommages causés parce qu'elle s'est fiée à des données incorrectes et/ou incomplètes fournies par le client ou en son nom.
4. CF n'est pas responsable des dommages causés par :
 - a. le non-respect des instructions d'utilisation et/ou des (autres) manuels d'un produit ;
 - b. le non-respect ou la non-observation des instructions de CF concernant un produit ;
 - c. la réparation ou l'entretien d'un produit par une personne autre que CF ;
 - d. l'utilisation ou l'entretien abusif et/ou impropre d'un produit ;

- e. l'usure normale, l'érosion ou la corrosion d'un produit ;
 - f. le placement, l'adaptation et/ou le traitement d'un produit par une personne autre que CF ;
 - g. utiliser le produit à des fins autres que celles pour lesquelles il est prévu ;
 - h. l'entartrage sur, dans ou sur des parties en contact avec l'eau ;
 - i. des influences extérieures autres que celles auxquelles les produits devraient normalement résister.
 - j. en raison d'erreurs ou d'omissions dans les informations fournies à CF par le client ou en son nom ;
 - k. par des directives ou des instructions données par le client ou en son nom ;
 - l. en raison du choix du client qui s'écarte de ce que CF a conseillé et/ou de ce qui est habituel ;
5. CF n'est jamais responsable envers le client des dommages indirects, en tout cas - mais explicitement et non exclusivement - y compris les dommages consécutifs, le manque à gagner, les économies manquées, la perte de données et les dommages dus à la stagnation de l'activité.
6. CF ne peut être tenu responsable que des dommages directs causés par un manquement imputable au respect de l'obligation ou des obligations découlant de l'accord. On entend par "dommage direct" :
- a. les frais raisonnables pour déterminer la cause et l'étendue du dommage, dans la mesure où la détermination se rapporte au dommage au sens des présentes conditions générales ;
 - b. tous les coûts raisonnables encourus pour rendre la performance défectueuse de CF conforme à l'accord ;
 - c. les coûts raisonnables encourus pour prévenir ou limiter les dommages, à condition que le client démontre que ces coûts ont permis de limiter les dommages directs tels que visés dans les présentes conditions générales.
7. La condition pour l'ouverture d'un droit à indemnisation est toujours que le client signale le dommage à CF par écrit le plus rapidement possible, mais au plus tard dans les 30 jours suivant sa survenance.
8. La responsabilité de CF est à tout moment limitée au montant versé au titre de l'assurance responsabilité civile de CF dans le cas en question. Si, pour quelque raison que ce soit, aucun paiement n'est effectué au titre de l'assurance susmentionnée, toute responsabilité est limitée au maximum au montant TTC facturé pour le contrat, au moins pour la partie du contrat à laquelle la responsabilité se rapporte.
9. Toute responsabilité de CF s'éteint six mois après que le contrat a été résilié par la livraison, la résiliation ou d'une autre manière.
10. Les limitations de la responsabilité de CF contenues dans les présentes conditions générales ne s'appliquent pas si le dommage est dû à une intention ou à une négligence délibérée de la part de CF.

11. Le client garantit CF contre toute réclamation de tiers liée ou découlant de la relation juridique existant entre CF et le client.

Article 18. Dispositions finales

1. Si les présentes conditions générales sont rédigées dans une autre langue, la version néerlandaise prévaut en cas d'ambiguïté, d'imperfection ou de contradiction dans/du fait de la traduction.
2. Le contrat est régi par le droit néerlandais, même si tout ou partie du contrat est exécuté à l'étranger ou si le client y est domicilié.
3. En cas de conflit entre une disposition des présentes conditions générales et une disposition de la Convention des Nations unies sur la vente internationale de marchandises (CVIM), les dispositions des présentes conditions générales prévaudront.
4. Sauf dispositions contraires de droit impératif, tous les litiges pouvant résulter de l'accord seront soumis au tribunal néerlandais compétent dans l'arrondissement où CF a son siège social.
5. La langue de communication dans toute procédure judiciaire sera le néerlandais.
6. Les parties ne recourent à la justice qu'après avoir fait tous les efforts possibles pour régler leur différend d'un commun accord.

Coordonnées de la personne à contacter

Si vous avez des questions, des réclamations ou des commentaires après avoir lu ces conditions générales, n'hésitez pas à nous contacter en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Coffee First B.V.
Florijnweg 23A
6883 JN Velp

Téléphone : +31 (0) 85 7602848
85 7602848

Courriel :
info@coffeefirst.eu

Numéro de la chambre de commerce :
08185125

Numéro de TVA: NL820174282B01

+31 (0)